

ON DÉCRYPTE LES PROGRAMMES

Que disent les partis sur

la santé mentale ?



Découvrir les autres fiches :

- Démocratie et participation
- Coût de la vie et fiscalité
- Culture et sport
- Démocratie européenne
- Emploi et formation
- Enseignement secondaire et supérieur
- Environnement et climat
- Inclusion et lutte contre les discriminations
- Logement
- Médias
- Mobilité
- Police, justice et autres institutions
- Précarité
- Santé mentale**
- Secteur jeunesse et aide à la jeunesse

Retrouve les mesures
spécifiques aux jeunes



Pour les
jeunes

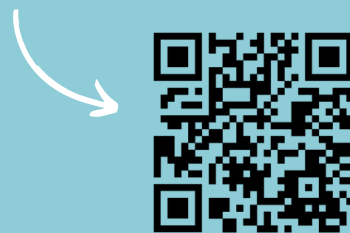
ON DÉCRYPTE LES PROGRAMMES

Notre démarche

Les élections arrivent et tu te demandes pour qui voter ? Tu vois passer plein de débats sur les réseaux sociaux et dans les médias mais tu ne comprends toujours pas quel parti propose quelles mesures ? Ça tombe bien, on a fait une partie du travail pour toi !

Le Forum des Jeunes te propose **15 fiches thématiques**, en lien avec ses travaux et les **priorités des jeunes**. Ces fiches reprennent une série de **mesures proposées par les six partis** francophones ayant actuellement des sièges au parlement fédéral (DéFi, Ecolo, les Engagés, le MR, le PS et le PTB).

Ce document est à prendre comme un **outil** et il reste primordial de continuer à s'informer pour tirer ses propres conclusions et poser un vote informé et réfléchi. Pour en savoir plus, consulte le site www.ressourceselections.be ou va voir les programmes des partis !



Les programmes complets de chaque parti francophone :

 ecolo

[Programme Ecolo](#)

 PS

[Programme PS](#)

 DÉFI

[Programme DéFI](#)

 MR

[Programme MR](#)

 Les Engagés

[Programme Les Engagés](#)

 ptb

[Programme PTB](#)

La vision de DéFI

DÉFI

Bien-être au travail

- Favoriser au sein des entreprises les espaces de mutualisation et de coopération.
- Promouvoir auprès des entreprises des dispositifs augmentant la qualité du bien-être au travail.
- Assurer auprès des entrepreneurs et candidats-entrepreneurs des formations aux pratiques démocratiques en entreprises, au bien-être au travail et à la prévention des maladies professionnelles.
- Reconnaître le burn out en tant que maladie professionnelle.
- Rendre applicable le droit à la déconnexion.
- Certifier le confort des entreprises en se basant sur la norme ISO 26000 (norme internationale qui donne des conseils pour agir de manière socialement responsable et respectueuse de l'environnement).

Bien-être à l'école

Pour les
jeunes

- Éduquer à l'empathie et au respect de l'autre par le biais d'activités ludiques afin de favoriser l'apprentissage de la vie en société et de lutter contre la violence scolaire.
- Intégrer des «heures de vie de classe» pour permettre un dialogue permanent entre les élèves de la classe et les autres acteurs de l'école sur toute question liée à la vie de la classe et/ou à la vie scolaire.

(Cyber)-harcèlement

Pour les
jeunes

- Sensibiliser les jeunes en systématisant l'organisation régulière de rencontres et de débats sur le harcèlement et le cyberharcèlement dans les écoles.
- Aménager les cours de récréation en trois espaces distincts et créer dans chaque école un conseil de discipline pour les cas de harcèlement les plus sévères.
- Aménager des espaces de parole régulés pour permettre au groupe de dégager des solutions par la médiation et la présence d'un référent.
- Donner aux jeunes victimes les moyens de trouver les ressources pour se défendre elles-mêmes.


Lutte contre les addictions

- Légaliser la vente et la consommation du cannabis et concentrer les moyens de la police et la justice sur la grande criminalité.

La vision d'Ecolo

ecolo

Généralités

-  Soutenir une politique ambitieuse de santé mentale, en commençant par assurer la gratuité de tous les soins psychologiques de première ligne pour les moins de 25 ans.
 - Favoriser l'interdisciplinarité des formations de santé, en y intégrant plus fortement les problématiques de santé sociale et de santé environnementale.
 - Mettre en place l'Institut du futur pour construire ensemble un plan national qui fixe des grands objectifs communs de santé publique et de bien-être.

Bien-être au travail



- Garantir la santé et le bien-être au travail afin de lutter contre les incapacités de longue durée.
- Mieux lutter contre les burn-out en renforçant les moyens de la prévention et du contrôle.
- Définir la réduction collective du temps de travail avec embauche compensatoire et maintien du salaire pour les bas et moyens revenus comme horizon qu'il s'agit de mettre prioritairement en œuvre dans les secteurs à forte pénibilité et/ou à forte flexibilité, comme dans le secteur des titres-services.
- Renforcer les possibilités de mieux combiner vie privée et vie professionnelle.

Bien-être à l'école



- Repenser l'organisation des rythmes scolaires journaliers et hebdomadaires.
- Améliorer le cadre de vie scolaire par le renforcement de la durabilité et de l'inclusivité des écoles.

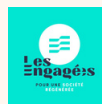
(Cyber)-harcèlement

-  Lutter contre le harcèlement, les violences sexistes et sexuelles sur les campus.
 - Lutter activement contre les cyberviolences.
-  Développer des outils pour mieux lutter contre le harcèlement et les violences à l'école.







Lutte contre les addictions

- Faire de l'enjeu des assuétudes une question de santé publique, et assurer la prise en soin des victimes d'assuétudes.
- En matière de consommation de drogues et d'assuétude, passer d'une politique centrée sur la répression à une prise en charge de ces enjeux prioritairement par la santé publique.
- Interdire la publicité pour les produits alcoolisés.
- Création d'un fonds « anti-drogues », financé par l'argent confisqué aux cartels de la drogue et destiné à soutenir les 4 piliers des politiques drogues.

La vision des Engagés



Généralités

- Faire de la santé mentale une véritable cause nationale.
- Obliger chaque commune à inscrire le développement d'ateliers bien-être dans leur plan de cohésion sociale.
- Créer un onglet « services et aides » avec des numéros utiles pour la santé mentale, le harcèlement et autre sur toutes les plateformes scolaires en ligne.
-  Création d'un « Pass santé mentale » afin de venir en aide à ceux qui en ont besoin, mais aussi de maintenir le bien-être des jeunes. Chaque détenteur du Pass aura droit à douze séances remboursées par an avec un psychologue agréé, assurant ainsi un suivi régulier et professionnel. Le Pass Santé Mentale accordera aux jeunes un accès prioritaire aux consultations chez un psychologue ou un psychiatre.
-  Coordonner les acteurs de terrain des réseaux de santé mentale, de l'Aide à la jeunesse, du handicap, de l'ONE, des associations de jeunesse et des centres de vacances et des centres PMS (psycho-médico-sociaux) pour instaurer une prévention et la prise en charge de proximité.
-  Encourager les initiatives de recherche sur l'impact des réseaux sociaux sur la santé mentale et le bien-être des utilisateurs.
-  Développer les missions de l'ONE pour ne pas se focaliser que sur l'enfant, mais aussi sur la santé mentale des mamans.
-  Proposer une prise en charge holistique et concertée des enfants et des jeunes ainsi que leur famille
-  Renforcer les outils et les formations à destination des animateurs.

Bien-être au travail

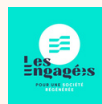
- Évaluer la loi sur le bien-être des travailleurs de manière à renforcer sa mise en œuvre.
- Organiser une fois par an un check up santé mentale sous forme de consultation psychologique avec la médecine du travail.
- Sanctionner les employeurs qui ne prêtent pas suffisamment attention au bien-être des travailleurs.
- Donner la possibilité aux travailleurs de faire du sport au sein de l'entreprise ou durant les pauses.
- Accorder un droit d'au moins deux jours de télétravail lorsque la fonction le permet.

Bien-être à l'école

Pour les jeunes

- Poursuivre la coopération entre les entités régionales et communautaires au niveau de la prise en charge budgétaire et la formation des opérateurs pouvant travailler avec les écoles, en matière de santé mentale, de lutte contre le harcèlement et d'EVRAS.
- Intégrer les concepts de promotion de la santé (et de la santé mentale) dans la formation de base de chaque faculté des sciences de la santé.
- Évaluer régulièrement l'impact des outils numériques sur les performances et le bien-être des élèves.
- Former les professeurs aux techniques de psychologie positive et à l'approche de la santé mentale.
- Prévoir dans le programme d'éducation physique et santé, et dans la formation des professeurs des ateliers bien-être.
- Développer dans les établissements d'enseignement un système de parrainage entre élèves.
- Organiser en collaboration avec les centres de planning familial des espaces d'accueil et de paroles au sein des Hautes écoles et Universités.

La vision des Engagés



Bien-être à l'école (suite)

Pour les jeunes

- Renforcer le rôle des centres PMS (psycho-médico-sociaux) et PSE (Services de Promotion de la Santé à l'École) au bénéfice de la santé mentale des élèves dans les écoles.
- Renforcer les services de soutien psychologique sur les campus, en offrant un programme de prévention et un accompagnement adapté aux étudiants souffrant de problèmes de santé mentale.

(Cyber)-harcèlement

- Créer des chambres contre le cyberharcèlement pour poursuivre les actes délictueux commis en ligne.
- Lutter contre la désinformation, le harcèlement et d'autres formes de comportement malveillant en ligne.
- Améliorer l'accueil au commissariat des victimes de cyberharcèlement pour le dépôt de plainte.
- Imposer le port d'un bracelet anti rapprochement afin de mieux protéger les victimes.
- Refinancer le Centre de référence et d'intervention de harcèlement (CRIH) de La Louvière et poursuivre le développement de centres du même type.
- Mener des campagnes d'information sur le numéro du centre de prévention suicide.
- Renforcer le développement de l'identité numérique afin de sécuriser l'expérience des utilisateurs.
- Interdire les pseudos sur les réseaux sociaux afin de pouvoir retracer l'identité d'une personne coupable de cyberharcèlement.

Pour les jeunes Accélérer la mise en place du décret « Climat scolaire », dont le plan anti-harcèlement.

Pour les jeunes Encourager les directions du fondamental à introduire dans leur règlement d'ordre intérieur une interdiction d'utilisation des téléphones mobiles sauf dans le cas où celui-ci est employé comme outil pédagogique par les enseignants.

Pour les jeunes Éviter l'utilisation des GSM dans l'enceinte des établissements scolaires et faire en sorte que l'école soit un lieu de prévention numérique.

Pour les jeunes Sensibiliser les directions du secondaire à l'utilisation néfaste des téléphones mobiles lors des interours.

- Former les enseignants au harcèlement dans le cadre de la formation initiale et continue.

Pour les jeunes Sensibiliser les élèves à la sécurité numérique, à l'éthique, au cyberharcèlement et à la citoyenneté en ligne

Pour les jeunes Intégrer la prévention du harcèlement et du cyberharcèlement dans le cadre des animations de l'EVRAS.

Pour les jeunes Renforcer le rôle des associations dans l'animation et la co-animation de groupes de paroles dans les écoles et les acteurs de l'extrascolaire.

Pour les jeunes Organiser des interventions d'anciens élèves pour partager des témoignages et sensibiliser à la prévention du harcèlement.

Lutte contre les addictions

Pour les jeunes Renforcer la lutte contre la consommation d'alcool. Mettre en place plus de campagnes d'information à destination des jeunes.




Pour les jeunes Sensibiliser les jeunes aux risques de la consommation excessive de boissons énergisantes, mais également aux risques de les associer à de l'alcool.

- Renforcer la lutte contre la consommation de produits du tabac.

La vision du PS



Généralités

-  Renforcer les actions de sensibilisation au bien-être et à la santé mentale via des campagnes d'information et de promotion systématiques auprès de l'ensemble des jeunes.
-  Apporter des réponses transversales et concertées par rapport aux difficultés spécifiques des jeunes jusqu'à 25 ans, notamment dans la phase particulièrement délicate de transition entre l'adolescence et l'âge adulte.
 - Rendre gratuites les consultations chez le généraliste, le dentiste et le psychologue de première ligne.
 - Renforcer les soins ambulatoires en santé mentale en jouant à la fois sur l'offre de soins et sur la demande.
-  Développer davantage de conventions de revalidation psychosociales destinées à un public identifié comme le plus à risque de passage à l'acte [suicidaire] (les jeunes de 15 à 24 ans, les enfants de parents sans logement fixe, etc.).
 - Renforcer les moyens consacrés à la prévention du suicide.
 - Renforcer l'offre de soins résidentiels en santé mentale.
 - Développer les équipes mobiles de soins psychiatriques.

Bien-être au travail

- Poursuivre le déploiement du « Plan d'action fédéral pour le bien-être mental au travail ».
- Renforcer un cadre réglementaire qui favorise l'épanouissement et le bien-être des travailleuses et travailleurs.
- Inclure les informations liées à la prévention de la santé et de la sécurité au travail dans le bilan social de l'entreprise.
- Responsabiliser davantage les employeurs en matière de prévention de l'incapacité de travail.
- Mieux encadrer les nouveaux modes d'organisation du travail qui bouleversent le monde du travail.
- Poursuivre les initiatives visant à avoir une meilleure gestion du temps de travail.
- Renforcer le droit au télétravail et à la déconnexion, afin notamment d'améliorer la conciliation entre vie privée et vie professionnelle ainsi que le droit au repos de chaque travailleur.
- Garantir à chaque travailleur et travailleuse un minimum de 25 jours de congés payés par an.
- Introduire une réduction collective et concertée du temps de travail à 35 heures pour les plus de 50 ans et à 32 heures pour les plus de 55 ans.
- Favoriser la réduction collective du temps de travail pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs connaissant de la pénibilité.
- Revaloriser les contrats des aide-ménagères en favorisant la réduction collective du temps de travail dans le secteur.
- Accompagner la réduction du temps de travail par des embauches compensatoires.

La vision du PS



Bien-être à l'école

Pour les jeunes

- Inscrire la lutte contre le harcèlement, les discriminations et les violences sexistes et sexuelles au sein du règlement général des études.
- Mettre en place un plan de prévention des risques psychosociaux à l'école et accompagner les établissements scolaires dans la mise en place des outils de prévention, dans une dynamique participative incluant totalement les élèves.
- Faire en sorte que le recours à des soins de santé mentale chez les enfants et adolescents ne soit plus tabou en généralisant l'approche préventive en milieu scolaire.
- Refinancer les centres PMS (psycho-médico-sociaux) et encourager leur collaboration avec les autres opérateurs.
- Intensifier la lutte contre le harcèlement et la violence scolaires, contre le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie, le sexisme et les violences liées aux genres et aux orientations sexuelles.
- Permettre aux établissements de proposer des rythmes académiques innovants pour une meilleure réussite et pour le bien-être des étudiants·es et des équipes éducatives.
- Séparer les périodes consacrées à l'étude de celles consacrées au repos.

(Cyber)-harcèlement

- Établir une procédure qui permet d'assurer la confidentialité des plaintes [de harcèlement], de garantir le devoir d'information et prévoir des délais d'intervention raisonnables.
- Établir une obligation pour les établissements d'enseignement supérieur d'établir un rapport annuel sur les faits [de harcèlement] signalés et le suivi.
- Mettre un accent particulier sur la poursuite de la cyberviolence.
- Développer des outils de soutien aux victimes de cyberviolences.
- Réformer la loi contre le harcèlement de rue afin de faciliter les poursuites.



Lutte contre les addictions

- Généraliser l'approche préventive en milieu scolaire et singulièrement de la prévention des assuétudes.
- Renforcer la prévention et la réduction des risques. Mener une réflexion sur l'hyper-accessibilité des produits alcoolisés, et en particulier leur vente aux plus jeunes de nos citoyens, en régulant mieux leur vente.
- Autoriser et réglementer la production et la consommation de cannabis dans le cadre d'un marché strictement réglementé par l'Etat.

La vision du MR



Généralités




- Accroître la promotion et la sensibilisation concernant les services de santé mentale disponibles à faible coût ou gratuitement.
- Développer un dispositif continu d'observation de la santé mentale.
- 
 Mettre en place des événements éducatifs sur la santé mentale, visant à sensibiliser les jeunes aux risques associés à la consommation d'alcool et de drogues, ainsi qu'à l'importance du bien-être mental.
- 
 Développer l'accessibilité de la ligne « Ecoute enfants » sur les supports numériques.

Bien-être à l'école

Pour les jeunes

- Désigner et former dans les écoles des « référents bien-être », ainsi que des référents décrochage ou harcèlement.
- Élaborer un guide de santé mentale pour les centres PMS (psycho-medico-sociaux) et les services PSE (promotion de la santé à l'école) en envisageant une approche globale de la santé (mentale, physique, sociale).
- Évaluer le dispositif d'agrément, les supports et les animations de l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS).
- Orienter les budgets dégagés par le Fédéral pour faire venir des psychologues de première ligne dans les écoles vers les CPMS (Centres psycho-medico-sociaux).
- Équiper les enseignants à reconnaître les jeunes en détresse et agir de manière appropriée. Mais aussi à apprendre les outils pour permettre aux élèves de mieux se connaître.
- Réformer le rythme de la journée scolaire afin d'intégrer plus de remédiation et d'accompagnement pédagogique mais aussi des activités extra-pédagogiques.
- Organiser les devoirs durant le temps scolaire.
- Que le temps de midi fasse partie intégrante du temps scolaire et que la prise en charge des enfants soit prioritairement assurée par les équipes éducatives dans le respect du cadre légal.
- Interdire l'utilisation des smartphones dans l'enceinte des écoles en-dehors de l'utilisation à des fins pédagogiques jusqu'à la fin du tronc commun.




(Cyber)-harcèlement

- 
 Inscrire la lutte contre le harcèlement scolaire dans le décret.
- 
 Recentrer les Centres psycho-médicosociaux sur leurs missions essentielles et en faire le lieu privilégié d'écoute, d'aide et d'accompagnement des victimes de harcèlement ou de cyberharcèlement.
- 
 Mettre en place un cours de citoyenneté numérique pour lutter contre le harcèlement.
 - Protéger les enseignants contre le harcèlement et toute forme de violence à leur égard.


La vision du MR



(Cyber)-harcèlement (suite)

-  Développer la fonction d'éducateur dès le primaire en tant que médiateur de première ligne.
-  Développer des contrats entre l'école, les parents et le jeune qui dérape, en responsabilisant ainsi toutes les parties dans la résolution du problème.
 - Sanctionner le harcèlement à temps et utilement.
-  Adjoindre les personnels de centres de référence spécialisés en santé mentale aux CPMS, afin de leur permettre de mettre en place des centres de référence dans chaque province.
 - Démultiplier les services complémentaires gratuits.




Lutte contre les addictions

-  Mettre en place des événements éducatifs sur la santé mentale, visant à sensibiliser les jeunes aux risques associés à la consommation d'alcool et de drogues, ainsi qu'à l'importance du bien-être mental.
 - Les personnes dépendantes, tout en les responsabilisant, doivent être accompagnées et soignées. C'est pourquoi nous ne considérons pas les salles de consommation comme une solution.
 - Développer les chambres spécialisées en matière de lutte contre la drogue afin de proposer une aide médicale et sociale plutôt que l'application d'une peine, sans traitement, par les personnes toxicomanes.
 - Mettre en place des sanctions plus sévères à l'égard de tous les consommateurs de drogue dure.
 - Favoriser la mise en place de perceptions immédiates si des personnes sont en possession de drogue en rue.

La vision du PTB





Généralités

-  Lancer un plan interfédéral avec tous les gouvernements du pays pour prendre en main la problématique de la santé mentale chez les jeunes.
-  Augmenter le financement de la prévention en faisant passer son budget de 2 à 5 % du budget national de la santé. Un quart va aux enfants et aux jeunes.
 - Renforcer les centres de santé mentale afin d'améliorer l'accès aux thérapies spécialisées en deuxième ligne et supprimer les longs délais d'attente.
-  Renforcer et développer l'accès à de l'aide et des consultations psy pour les jeunes sur leurs lieux de vie.
 - Rembourser intégralement les séances chez un psychologue ou un thérapeute agréé.

Bien-être au travail

- Renforcer les services d'inspection en matière de bien-être et de santé au travail et veiller à ce que les petites entreprises soient aussi mieux contrôlées.
- Reconnaître les troubles liés au stress, tels que le burn-out, comme maladies professionnelles.
- Reprendre le contrôle sur notre temps de travail et rendre les horaires vivables et prévisibles.
- Adapter la législation afin que la semaine de 30 heures sans perte de salaire à temps plein soit légalement possible.
- Garantir à chaque travailleur au moins 25 jours de congé chaque année.
- Défendre le droit à la déconnexion dans toutes les entreprises.
- Rétablir les éléments du congé parental, crédit-temps, interruptions de carrière...

Lutte contre les addictions

- Soutenir une politique de prévention [d'alcool] à grande échelle.
-  Soutenir des projets visant à apprendre aux jeunes à se montrer responsables à l'égard des substances addictives.
 - Prendre des mesures fortes contre la publicité pour l'alcool et les jeux d'argent.
-  Encourager la distribution de bracelets d'âge lors de fêtes, des festivals et d'autres événements de masse où de l'alcool est servi.